Demande de déclaration d'intérêt

pour

devenir membre de la

COMMISSION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE LA POINTE DALY



Ville de Bathurst 150, rue St. George

1.0 SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS CLÉS

Date de publication : Le 7 novembre 2016 Date limite : Le 2 décembre 2016

2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- > Travailler au sein de l'équipe pour contribuer à la conservation des éléments naturels de la Réserve naturelle de la pointe Daly tout en assurant sa durabilité et en veillant à ce que le public puisse participer à des activités pendant les 4 saisons.
- Être intéressé par le bénévolat.
- > Participer aux réunions mensuelles qui ont lieu pendant les heures de travail.

3.0 CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Bathurst n'est pas tenue d'accepter l'une ou l'autre des déclarations d'intérêt soumises. La Commission de la Réserve naturelle de la pointe Daly discutera des déclarations d'intérêt soumises et le choix se fera par vote.

4.0 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Tous les noms doivent être envoyés à :

Samuel Daigle Ville de Bathurst 150, rue St. George Bathurst, NB E2A 1B5

Les personnes intéressées peuvent également faire parvenir leur nom par courriel à <u>samuel.daigle@bathurst.ca</u>. Tous les noms doivent être reçus avant 16 h, à la date limite.

5.0 QUESTIONS ET DEMANDES

Toutes les demandes doivent être envoyées à :

Conseiller Samuel Daigle Téléphone : (506) 543-2565

Courriel: samuel.daigle@bathurst.ca